

PARTICIPATION AU RECENSEMENT : UN GESTE ESSENTIEL POUR LA VILLE DE NEW YORK !

Qu'est-ce que le recensement ?

Le recensement compte chaque personne vivant aux États Unis.

Il se fait seulement tous les dix ans.



Le recensement détermine :



Des centaines de milliards de dollars de fonds fédéraux sont alloués à l'éducation publique, aux logements sociaux, aux infrastructures, etc.



Le nombre de sièges au Congrès accordés à la ville de New York.



Les prises de décisions importantes concernant la politique locale, les services d'urgence, les transports, les services de santé, etc., effectuées sur la base de données précises.

LE RECENSEMENT INFLUE SUR NOTRE PROPORTION ÉQUITABLE DE CENTAINES DE MILLIARDS POUR:



le programme d'assurance santé destiné aux enfants (Children's Health Insurance Program, CHIP), l'éducation, le corps enseignant, les fournitures et les programmes périscolaires, notamment ceux destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux ou aux enfants issus de foyers à faibles revenus.



l'éducation des adultes et les programmes de formation professionnelle, notamment les services prioritaires destinés aux anciens combattants, aux personnes nées à l'étranger, aux personnes handicapées et aux New-Yorkais ayant besoin de services juridiques.



la modernisation et l'établissement des programmes des centres d'aide aux personnes âgées, notamment concernant les repas.



les aides relatives aux logements sociaux (Section 8) : entretien, réparations et améliorations.

C'est pourquoi tous les New Yorkais doivent se faire recenser.

En participant au recensement, vous contribuez à définir le future de notre communauté.

En 2010, seulement **62 %** des New-Yorkais ont répondu au recensement, un résultat très en deçà de la moyenne nationale (**76 %**).



Un accroissement de la participation de la population new-yorkaise en 2020 permettra d'obtenir plus d'argent pour nos écoles et le secteur de la santé, ainsi que pour les programmes et services auxquels nous avons recours quotidiennement.



Quels sont les renseignements recueillis dans le cadre du recensement ?

- ✓ Combien de personnes habitent ou résident chez vous ?
- ✓ Leur sexe, âge, race et origine ethnique
- ✓ Le statut d'occupation du logement : locataire ou propriétaire
- ✓ Votre adresse domiciliaire



Le recensement 2020 n'aborde PAS les aspects suivants :

- ✗ Immigration or citizenship status
- ✗ Revenus
- ✗ Numéro de sécurité sociale

Vos informations sont sécurisées !

- 🔒 Toutes les réponses sont confidentielles et protégées. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées contre vous de quelque manière que ce soit.
- 🔒 Aux termes de la loi, le Bureau du recensement n'est pas autorisé à partager des informations personnelles avec d'autres organismes gouvernementaux, y compris les forces de l'ordre.



En cas d'infraction à cette loi, les sanctions peuvent aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 250 000 dollars d'amende.

Comment la ville de New York se prépare-t-elle au recensement ?

En 2019, l'administration du maire de Blasio a lancé « NYC Census 2020 », une initiative organisationnelle novatrice visant à réaliser un décompte exhaustif et précis de la population new-yorkaise dans le cadre du recensement 2020. Ce programme s'appuie sur :

- ➔ le « NYC Complete Count Fund », soutenu financièrement par l'administration de Blasio et le conseil municipal, qui a investi 19 millions dans une campagne de sensibilisation et de mobilisation animée sur le terrain par des organisations communautaires connues et appréciées des New-Yorkais.
- ➔ des partenariats entre les différents organismes tirant le meilleur profit de la force de travail des 350 000 employés municipaux et des principales institutions de la ville, notamment les bibliothèques, les hôpitaux, les organisations confessionnelles et culturelles et les instituts d'enseignement supérieur.
- ➔ Il s'agit d'une campagne marketing de terrain organisée par la municipalité, dont l'objectif est d'atteindre tous les New-Yorkais. Devenez bénévole dans votre quartier : nyc.gov/census

Quand débute le recensement ?

LE 12 MARS 2020 my2020census.gov



Pour la première fois, il vous sera possible de répondre au questionnaire de recensement en ligne, par courrier électronique ou par téléphone, et ce, dans de nombreuses langues.



Vous recevrez par courrier postal les instructions du Bureau du recensement, qui vous permettront de remplir correctement le formulaire.



Toutes les bibliothèques publiques de la Ville de New York et de nombreuses organisations communautaires proposeront également des services d'aide au renseignement du formulaire.



nyc.gov/census